

## AVIS PUBLIC

**AVIS PUBLIC** est par la présente, donné à tous les contribuables de la susdite municipalité, qu'à une séance ordinaire de la municipalité tenue à l'hôtel de ville de Saint-Jude le 11 mars 2025, le Conseil a adopté le règlement 565-2025 concernant la sécurité incendie de la municipalité de Saint-Jude

Ce règlement entre en vigueur conformément à la loi le 12 mars 2025.

La consultation de ce règlement peut être faite à l'hôtel de ville, 940 rue du Centre Saint-Jude durant les heures régulières et sur le site internet de la municipalité à [www.saint-jude.ca](http://www.saint-jude.ca).

Donné à Saint-Jude, ce 12 mars 2025.



Myriam Fournier  
Directrice-générale et greffière-trésorière